

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25 AVR. 2024

ID : 031-213104847-20240409-DELCOM24_25-DE



DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2024-25

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 avril

à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 04/04/2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etait présents : Mesdames CLAEYS, GAILLARD, MARTIN, MAURICE, PERTUISET, TOMAS, Messieurs ARTIGUE, de LASSUS SAINT GENIES, MORILLON, OTAL, ROUCH.

Etait absent et représenté : M. AUXIÈTRE

Etait absent : M. PEDRONO.

Monsieur ARTIGUE a été nommé secrétaire de séance.

OBJET: Adoption du Budget Primitif 2024 de l'Assainissement

Madame le maire donne la parole à Monsieur Jean-Louis ROUCH qui présente aux membres du conseil municipal les propositions budgétaires du service assainissement pour l'exercice 2024 telles qu'elles figurent sur les documents qui leur ont été fournis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ **ADOPTE** le Budget Primitif 2024 de l'assainissement qui s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	211 176,00 €	211 176,00 €
Section d'Investissement	531 498,89 €	531 498,89 €
TOTAL DU BUDGET	742 674,89 €	742 674,89 €

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	14
Membres présents	12
Suffrages exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0